



COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU
24 FEVRIER 2021

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal qui a eu lieu le 24 février 2021 à 20h00 à la Mairie annexe d'Auenheim.

MEMBRES PRESENTS :

Bénédicte KLÖPPER, Claude STURM, Nathalie SCHOTT, Luc ILLIG, Huguette LUX, Philippe BOUCHET, Anastasie ARTH, Philippe HELDT, Nathalie HOLTZ, Frédéric EHRHART, Caroline DEUBEL, Mathieu GENTNER, Evelyne DOMENGE, Joseph GRESS, Olivier LOGEL, Béatrice GEORG, Joseph HICKEL, Christine MEYER, Gérard VOLCKMANN et Sandrine SCHALLWIG.

POUVOIRS :

Valérie DITTGEN qui a donné pouvoir à Nathalie SCHOTT
Nadine SCHLACHTER qui a donné pouvoir à Christine MEYER
Bernhardt NARWUTSCH qui a donné pouvoir à Joseph GRESS

*

La condition de quorum étant remplie, le Conseil Municipal peut valablement délibérer. La séance est ouverte à 20h02 sous la présidence de Madame le Maire.

*

La convocation à la présente séance a été envoyée à chaque conseiller le 22 février 2021 avec indication de l'ordre du jour suivant :

1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE
2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 3 FEVRIER 2021
3. VALIDATION DU PROJET / CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE
4. CHOIX DU BUREAU CHARGE DU CONTRÔLE TECHNIQUE DU GROUPE SCOLAIRE
5. DIVERS

*

1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité des membres présents de désigner Madame Evelyne DOMENGE comme secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 3 FEVRIER 2021

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité des membres présents d'adopter le procès-verbal de la séance du 3 février 2021.

3. VALIDATION DU PROJET : CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE

Après la présentation de l'avant-projet sommaire (APS) de l'agence DWPA aux membres de l'assemblée :

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité des membres présents de valider l'opération de construction d'un groupe scolaire et d'approuver le plan de financement prévisionnel d'un montant de 3 612 900€ HT et un taux de subventionnement prévisionnel d'environ 50%.

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer tous les documents afférents et notamment les demandes de subvention.

4. CHOIX DU BUREAU CHARGE DU CONTRÔLE TECHNIQUE DU GROUPE SCOLAIRE

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité des membres présents de valider l'offre présentée par la société DEKRA Industrial pour un montant de 11 340€ HT et d'autoriser le Maire à signer tous les documents afférents.

*

Tous les points à l'ordre jour ayant fait l'objet d'un débat, la séance est close par Madame le Maire à 21h07.